



Que devez-vous faire pour limiter le risque d'inondation ?

Tenez-vous informé !

- Renseignez-vous sur l'historique des inondations du terrain de votre habitation.
- Interrogez vos voisins, notamment les personnes âgées.
- Renseignez-vous auprès des services publics : mairie, services techniques municipaux, préfecture, Direction départementale de l'équipement (DDE), Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF).
- Vérifiez si votre commune possède un Plan de prévention des risques inondables (PPRI).
- Ce plan analyse les risques sur un territoire et en déduit les délimitations des zones à risques. Vérifiez si votre habitation est concernée.
- En cas d'alerte météo, renseignez-vous !
- Prenez les précautions rappelées ci-dessous.



La prévention existe aussi pour les inondations

Soyez prévoyant !

Aménagez votre habitation au cas où....

Et faites réaliser les travaux ou aménagements nécessaires par un professionnel.

Au niveau du chauffage

- Placez la chaudière et les centrales de ventilation hors d'atteinte d'eau.
- Scellez la chaudière sur appuis lestés.
- Remontez les sources de ventilation basses.
- Vérifiez la fixation et l'étanchéité de la cuve à fuel ou de la citerne à gaz (maintenez-les remplies).

Au niveau de l'installation électrique

- Prévoyez un réseau de distribution venant du plafond vers les prises de courant.
- Faites vérifier l'étanchéité des raccordements EDF, GDF et France télécom.

Au niveau de l'isolation

- Placez des batardeaux pour faire barrage à l'eau devant les ouvertures.
- Prévoyez des parpaings pour surélever votre mobilier.

Au niveau du revêtement du sol et du mur

- Posez du carrelage ou des revêtements synthétiques hydrofuges.
- Choisissez des matériaux hydrofuges pour les murs.

A l'extérieur de votre habitation

- Attachez vos meubles de jardin sur des socles lestés.
- Si vos volets sont en bois, prévoyez-les facilement démontables.





Les bons conseils pour limiter les dégâts si vous vous trouvez dans une zone à risques :

- **Rassemblez les papiers importants**
- **Conservez les preuves de l'existence de vos biens :**
- **Etablissez une liste des biens à mettre à l'abri en priorité en cas d'inondation, et répertoriez les lieux d'accueil dont vous pourriez disposer dans l'urgence !**
- **En cas d'alerte, mettez hors d'atteinte des inondations :**
- **Et n'oubliez pas votre n° d'assistance n° 0825 80 48 48**
- **Votre identité :** carte d'identité, permis de conduire, carte grise, livret de famille, passeport... (pensez à faire des photocopies à stocker dans un autre lieu).
- **Votre santé :** carnets de santé des enfants, radios...
- **Vos moyens de paiement :** chéquier, carte de crédit,...
- **Votre foyer :** actes notariés, contrat d'assurance,...
- **Vos factures :** mettez de côté toutes les factures importantes (meubles, appareils ménagers, bijoux, appareils photos, informatique...)
- **Prenez quelques photos de vos objets les plus précieux !**
- **Photographiez les travaux de prévention entrepris pour réduire les risques d'inondations.**
- Votre mobilier et tous vos biens fragiles.
- Les matières polluantes (huile, essence, pétrole, peinture, ...).
- Le dépôts de matières en vrac, difficiles à déplacer (ciment, sables graviers...).
- Les produits flottants qui peuvent se disperser (outils, planches...).
- Votre voiture, qui doit pouvoir être dégagée en toutes circonstances.
- Un conseil : programmez-le sur votre téléphone portable !

Le + produit

AVIVA intervient même en cas de Catastrophe Naturelle probable et vous indemnise même si l'arrêté n'est pas encore publié !

Une inondation peut aussi entraîner des dommages corporels, soyez prévoyant et pensez à protéger votre famille.

Demandez à votre Agent Général des informations sur notre contrat Garantie des Accidents de la Vie !

AVIVA assurances

13, rue du Moulin Bailly - 92271 Bois-Colombes Cedex.
Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers.
Entreprise régie par le code des assurances.
Capital social : 163 932 160 euros.
306 522 665 R.C.S. Nanterre.

www.aviva-assurances.com



AVIVA